

UNE LETTRE

Ma bonne amie : Je viens d'écrire vingt lettres !... (1) j'en ai les doigts à demi-ankylosés, mais la plume que j'ai toujours à la main... — "comme d'autres l'ont sur la tête" diras-tu malicieusement—ma plume, te dis-je ne veut plus s'arrêter. Elle vole, non au gré du vent mais au caprice de mon esprit ; les ailes baissées et frémissantes, l'œil ruisselant, sans cesse elle va, de gauche à droite, de l'Ouest à l'Est, et vaillante, refuse le repos — Attirée peut-être par l'aimant de ta pensée, — ce soir elle court vers toi pour t'apprendre la grande nouvelle : hier j'assistais à une Noce *Morinvilleoise* ! (2) — "Une Noce ? ! ?" et déjà je vois d'ici dans tes yeux brillants, surgir mille points d'interrogation sur la couleur des toilettes de la mariée et des invitées, etc., etc. Sans répondre à tous, je veux bien satisfaire un peu ta curiosité par cinq ou six coups de plume et ce sera tout car l'heure du "couvre-feu" aura depuis longtemps sonné pour moi.

Une belle noce ? Oui, ma chère, juges-en : une température idéale, un soleil printanier sous lequel la neige fondait en larmes de joie ; beaucoup de monde, de jolis et chics mariés, de fraîches demoiselles d'honneur, une cérémonie religieuse imposante où le grand *Oui* est prononcé et répété en harmonieux écho par une voix douce ; sortie triomphale au son de la musique ; succulent dîner dans une salle exquisément décorée de banderolles de satin blanc, de fleurs et de blanches clochettes *muettes* comme l'émotion mais aussi *éloquentes* dans leur symbolisme que l'adresse envers lue par la petite sœur de la mariée. Cette poésie (Oeuvre de Gallic) (3) faite de regrets et de bons souhaits amène des perles humides à tous les yeux puis, après *l'ondée, l'arc-en-ciel* joyeux reparait vite à la table du *Bonheur* écrit en lettre sur le gâteau nuptial, comme sur les traits des nouveaux époux, illuminés par la grâce d'état, sans doute !... — Du haut de leurs cadres, les grands-parents de la jeune mariée semblent prendre part à l'honnête réjouissance et bénir le nouveau foyer, où continueront de se perpétuer les vertus ancestrales. L'un des orateurs parle avec sentiments de ces chers disparus qui ne vivent plus que dans nos coeurs par le souvenir ; il évoque *passé, présent* et *avenir*, cette triple chaîne qui nous rive à la vie, en attendant qu'à notre tour, nous atteignons les rives de la Vie Éternelle. Les chansons et fraucs rires succèdent aux discours ; la gaieté est générale et *sobre*, comme ceux chez qui elle règne, car pas une goutte de liqueur spiritueuse n'a été versée aux convives. En cette occasion, les maîtres de la maison snt su faire preuve d'une *belle* énergie en démontrant que l'on peut fêter—même des noces—sans la *dive bouteille* au fond de laquelle le *diable* toujours se tient, dans l'ombre. Honneur à ces amis de la Tempérance ! N'est-ce pas ma chère, que leur bon exemple mérite d'être cité et imité ?—Sur cette réflexion, je te laisse en te disant un doux au revoir !

Ton amie sincère,

Edmonton, 5 Février 1917.

BLANCHE. (4)

(1) Ces lettres étaient des réponses aux bienfaiteurs de "L'Oeuvre des Bons Livres."

(2) Celle de M. et Mad. André Desnoyers.

(3) Le R. P. Cochet, s.c.j. auteur de l'hymne de la Société St Jean-Baptiste ; "SOVONS-UNIS."

(4) Depuis près de 20 ans DAN L'OMBRE gardait une copie de sa correspondance.

FRAGMENT DE LETTRE

Monsieur P. E. Roy, St. Pie de Bagot' P.Q.

22 août 1920

Dans le "Jardin des Bons Livres" votre Rose sans épines sera reine. Son parfum précieux et délicat laissera dans l'âme de nos Canadiens qui l'effeuilleront le souvenir délicieux de la petite Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus et aussi celui du généreux Roi dont le nom—(avec un y)—restera inscrit dans ce beau livre comme dans les coeurs reconnaissants qui le liront.